

Publié le 11 janvier 2023

Pour accélérer le déploiement de ses services, Atout Ports rachète le logiciel phare de la gestion portuaire

Le Père Noël est passé en retard à la Sem morbihannaise Atout Ports mais il est pardonné au regard du joli cadeau qu'il a laissé au pied du sapin : le rachat d'EAS Seaport, l'un des plus performants logiciels de gestion portuaire, ce qui doit lui permettre d'accélérer le déploiement de ses services dans les ports de plaisance que la Sem gère.



C'est le site spécialisé [BoatIndustry](#) qui le révèle : **Atout Ports** a finalisé, à l'occasion du Nautic 2022, le rachat de l'entreprise EAS Sport. Créée en 2019 par le département du Morbihan, en parallèle de sa société de gestion portuaire, [la Compagnie des Ports du Morbihan](#), Atouts Ports propose ses services aux ports de plaisance français, voire au-delà. L'acquisition d'EAS Seaport lui permet de disposer de **l'une des plus grosses solutions logicielles du marché**, utilisée par

environ 80 ports. **Directrice d'Atouts Ports, Marina Le Corguillé assurera aussi la direction générale d'EAS Seaport.**

Logiciel compatible avec les équipements déjà déployés

Ce rachat va permettre à la Sem de disposer d'un levier technique et commercial pour développer les services déjà en place. Dans les colonnes de BoatIndustry, Marina Le Corguillé insiste sur la compatibilité entre les équipements des ports et les logiciels chargés de les faire fonctionner : « Nous vendons beaucoup de services périphériques avec Atout Ports. **Cela va faciliter les interfaces du logiciel métier avec nos services qui seront conçus dès le départ pour Seaport**, tout en restant bien entendu ouvert à l'interfaçage avec d'autres logiciels. On va pouvoir **proposer une offre à tiroirs pour les ports** avec les différents services, avec ou sans le logiciel », assure-t-elle.

Un logiciel précieux pour faire des économies

Le déploiement des bornes connectées sera l'une des priorités de 2023. EAS Sport, implémentable sur des bornes existantes, permettra de gérer et de facturer les fluides utilisés par les plaisanciers. « **Cela répond à des enjeux environnementaux comme la gestion de l'eau en période de sécheresse** comme on l'a vu à l'été 2022, et aussi face à l'envol du coût de l'électricité, cela permet de gérer la facturation du kilowatt au plaisancier. Avec Seaport, cela permet d'avoir un espace client pour cela », conclut la directrice.

Autres articles publiés sur Atout Ports sur notre site :

[Atouts Ports, une « start-up publique » qui a le vent en poupe](#)

[Quand les ports deviennent de vrais atouts...](#)

Par Stéphane MENU